



Institut
Départemental
d'Analyse
et de Conseil

CONSEIL GÉNÉRAL
DE LOIRE-ATLANTIQUE

IDAC

route de Gachet - BP 52703 - 44327 NANTES CEDEX 3
Tél. : 02 51 85 44 44 Fax : 02 51 85 44 52
www.idac.fr

Laboratoire agréé par le ministère de l'environnement pour les analyses de sédiments
Laboratoire accrédité par le COFRAC pour les analyses de sédiments
- portée détaillée de l'accréditation consultable sur www.idac.fr. ou www.cofrac.fr

Fiche de Demande d'Analyse
(selon réglementation en vigueur)

SEDIMENTS

(sédiments marins ou estuariens, sédiments d'eau douce,
ou "boues" de curage ou de dragage)

! Compléter les zones en jaune (ou grisées en N&B) !

(réservé IDAC) Dossier n° D

PRELEVEUR / FLACONNAGE	FACTURATION	ENVOI RESULTATS	DEMANDEUR :
Prélevé le : par : <input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/> autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> au demandeur <input type="checkbox"/> autre (à préciser) :	<input type="checkbox"/> au demandeur <input type="checkbox"/> à l'adresse de facturation <input type="checkbox"/> autre (à préciser) :	NOM/Prénom/Société : Adresse : Tél. : Fax : e-mail :
Avez-vous utilisé le flaconnage préconisé par l'IDAC ? : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			Votre référence dossier : Dossier suivi par : date : signature :

CONTEXTE REGLEMENTAIRE DES ANALYSES :

→ Arrêté et circulaire n° 2002-62 du 14 juin 2000, pour les sédiments marins ou estuariens uniquement (SED-DIV-EDM).
 → Arrêté du 9 août 2006 pour les sédiments marins ou estuariens (SED-DIV-EDM) et les sédiments d'eau douce (SED-DIV-EDD)
 Autre (à préciser) :

① TYPES DE PRODUIT		③ ANALYSES DEMANDEES (résultats sur sec)										④ FLACONNAGE					
SEDIMENTS marins ou estuariens	SEDIMENTS d'eau douce	FLACON C1										M1		← Type de flaconnage préconisé (par échantillon)			
		Propriétés physiques de base <small>(selon arrêtés concernés)</small>	Caractérisation agronomique <small>(selon arrêtés concernés)</small>	8 ETM <small>(selon arrêtés concernés)</small>	Granulo. 5 fractions <small>(dont % sable, vase et argile < 2µm)</small>	Matière Sèche (MS)	Carbone Organique Total	Azote total (N) <small>(azote Kjeldahl modifié)</small>	Phosphore (P)	PCB et/ou HPA <small>(selon arrêtés concernés)</small>	Composés organo-étains <small>TBT et dérivés</small>	Entérocoques intestinaux	Escherichia coli				
SED DIV EDM	SED DIV EDD	② VOS REFERENCES ECHANTILLONS		SEDBASE	AGROB	TR8 TR8-M <small>sédiment marin</small>	GRANULO	MS	COT	N	P	PCB+HPA PCB+HPA-M <small>sédiment marin</small>	COMPETAINE	ENTER	ECOLI	AUTRES ANALYSES (à préciser) (1) ou n° DEVIS (nous consulter ou www.idac.fr)	réservé IDAC N° échantillon
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED
																	SED

(1) Pour pouvoir être traitée par l'IDAC, la demande d'analyse ou de devis doit être précise. En particulier, l'IDAC ne peut traiter à priori des demandes formulées comme suit : "métaux", etc... Dans ce cas, chaque métal doit être clairement énoncé. Ces analyses complémentaires nécessitent peut-être un flaconnage spécifique : Vous trouverez l'ensemble des analyses réalisables (avec le flaconnage préconisé) sur www.idac.fr.
 - Toute demande de devis doit être adressée à l'IDAC ou faxée au 02.51.85.44.50 (le flaconnage nécessaire sera précisé).
 - L'envoi des échantillons à l'IDAC vaut acceptation des conditions générales de réalisation des analyses par l'IDAC (communiquées sur demande).